

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASUL 8 TT DU 14 JUIN 2019

Le vendredi 14 juin 2019 s'est déroulée l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ASUL 8 Tennis de Table, après convocation et sous la présidence de Monsieur FERRIERE Sylvain.

### ETAIENT PRESENTS :

- **Membres du Conseil d'Administration**

M. FERRIERE Sylvain : Président  
M. WATTRE Nicolas : Vice-Président  
M. CORSINI Laurent : Vice-Président  
M. CHAVEROT Gilbert : Trésorier  
Mme BOQUET Catherine : Membre du Comité directeur  
Mme GONZALES Claudine : Membre du Comité directeur  
M. PAILLE Remy : Responsable du Pôle Loisir  
M. CLEMENT Olivier : Responsable de la Commission Arbitrage

- **Licenciés présents ou son/ses représentant(s) légal (aux)**

M. ALLERS Axel	M. GROS Nicolas
M. BARREAU Jean-Michel	M. HEGO MOINGEON Kellyan
M. BOCHET ARGAILLON Benjamin	M. LABARDE Patrick
M. BOQUET Catherine	Mme MADEUF Caroline
M. BOQUET Sébastien	M. MAILLET Luc
M. BOUKENNA Ammar	M. MARTIN Jean-Paul
M. BRAILLON Alexandre	M. MAURIN Jean-Pierre
M. BUSSIENNE Thierry	Mme MELT Maelys
M. CANALES Manuel	M. NAZARIAN Roubik
M. CHAVEROT Gilbert	M. PRUNIER Philippe
M. CHEN Yulin	M. SEITY Pascal
M. CHEN Yuqi	M. VARNIEU-LUCAS Guillaume
M. CLEMENT Anatole	M. VITTONATO Didier
M. CLEMENT Oscar	M. VITTONATO Maxime
M. CORSINI Lucas	M. VU Hai An
M. DREVON Adrien	M. VU Hoang Nguyen
M. DREVON Bertrand	M. VU Quoc Huy
M. FRACHEBOIS Gabriel	M. HELBERT Hugo : Entraîneur
M. GIRARD Cyril	



• **Licenciés ayant donné une procuration**

M. BARBET Antoine  
M. BERGMANN Paul  
M. BERIDOT Baptiste  
M. BERTHELOT Thierry  
M. BOIDIN Baptiste  
M. BORNET BLATRIX Louis  
M. LOPES-MORENO Alexan  
Mme LOPES-MORENO Alixane

M. BOUIS Laurent  
M. KHIM ALAVOINE Korian  
M. MELIH Gaspard  
M. PATIN Maxime  
M. TIMMINS Julien  
Mme TOURON Amélie

La séance a commencé à 19h00 à la salle de l'Espace 101, 16 rue Commandant Pégout.

L'ordre du jour de cette Assemblée Générale était le suivant :

I. Approbation du procès-verbal de l'AG du 9 juin 2018 .....	Page 3
II. Rapport moral du président .....	Page 3
III. Rapport d'activités .....	Page 4
IV. Bilan sportif et technique .....	Page 6
V. Remise des diplômes Méthode Française FFTT .....	Page 7
VI. Remise du challenge Progression .....	Page 7
VII. Rapport financier, affectation du résultat et quitus au trésorier .....	Page 7
VIII. Budget prévisionnel 2019-2020 .....	Page 8
IX. Elections complémentaires pour le Comité Directeur .....	Page 9
X. Questions diverses .....	Page 9
XI. Présentation et essayage des maillots pour 2019-2022 .....	Page 9

## **I. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 juin 2018**

L'assemblée générale commence par l'approbation aux membres présents du procès-verbal de la précédente AG qui s'est tenue le 9 juin 2018. Ce procès-verbal est consultable sur le site internet du club.

A l'unanimité, le procès-verbal de l'assemblée générale du 9 juin 2018 a été approuvé.

## **II. Rapport moral du président**

A la suite de cette approbation, M. FERRIERE Sylvain prend la parole pour remercier les personnalités du monde public qui œuvrent toute l'année pour le bon fonctionnement de l'association :

- Mme DAGAND SEGAUD Corinne, vice-présidente représente son président, M. ACHACHE Abdel (excusé) : Office des Sports de Lyon
- M. PEREZ Daniel : Adjoint à la mairie du 8<sup>ème</sup> délégué à la sécurité
- M. LEONFORTE Pascal : Directeur de l'ASUL générale
- M. MATHIEU Pierre : élu au Comité Départemental Olympique et Sportif du Rhône à la commission Sports et Handicap
- Mme FERRARI Laura : Adjointe à la mairie du 8<sup>ème</sup>, déléguée à la petite enfance et aux seniors (excusée)
- M. COHADE Christophe : 1<sup>er</sup> adjoint à la mairie du 8<sup>ème</sup> (excusé)
- M. MATARFI Karim : Adjoint à la mairie du 8<sup>ème</sup> délégué aux sports (excusé)
- M. CUCHERAT Yann : Adjoint aux sports de la mairie de Lyon (excusé)
- M. CHANTEREAU Claude : Président de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Tennis de Table (excusé)
- M. PIERRE Yves : Vice-président de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Tennis de Table (excusé)
- M. ROUSSET Cédric : Vice-président du Comité départemental du Rhône-Métropole de Lyon de Tennis de Table (excusé)
- M. BADEZ Norbert : Président de l'ASUL générale (excusé)
- M. TOURAINE Jean-Louis : Député (excusé)
- M. RUDIGOZ Thomas : Député (excusé)

Le président de l'ASUL 8 TT remercie également les partenaires privés qui aident à la vie du club :

- M. MILESI Olivier : Ninkasi Sans Souci (excusé)
- M. BARNEOUD Maurice : Expert-Comptable (excusé)
- Crédit Mutuel
- Wenja

Pour finir son allocution, il rappelle que cette année, l'association est passée de 3 salariés à 1 salarié pour les encadrements dirigés. L'encadrement a été comblé par des entraîneurs bénévoles en appui



d'Hugo. L'année prochaine, le club retrouvera un encadrement qu'il a connu avec 3 personnes d'expérience dédiées à cela.

Il fait également le constat que le club s'est engagé sur moins d'évènements cette année par manque de personnes dans l'équipe dirigeante donc il encourage les bénévoles qui le souhaitent à le rejoindre en entrant dans le bureau pour participer à la vie du club.

Enfin, il indique la perte de 2 partenaires (Malerba et Point Fort Fichet) donc une recherche est en cours pour les remplacer.

### **III. Rapport d'activité 2018-2019**

M. FERRIERE rappelle que le club de tennis de table fait partie intégrante du réseau associatif de l'Association Sportive Universitaire Lyonnaise (ASUL) qui regroupe 6 500 adhérents. Ce réseau a permis d'aider le club avec un prêt sans emprunt à rembourser.

Nous avons des liens de collaboration forts avec l'ASUL. De nombreuses actions communes et échanges de services nous unissent.

Un ballon pour le Burkina Faso : à l'initiative de l'ASUL, nous participons à cette collecte solidaire de matériel sportif. Nous enverrons prochainement au Burkina Faso nos stocks d'anciennes tenues.

Europod, échange de jeunes sportifs entre Lyon-Francfort-Birmingham grâce au jumelage des villes. En juillet 2018, 5 jeunes anglais et 5 allemands sont venus partager avec 10 correspondants français. Les échanges se sont faits autour d'activités diverses notamment avec la coupe du monde football. En retour, 5 jeunes français, encadrés par le président de l'ASUL 8 TT iront à Birmingham quelques jours fin juin – début juillet 2019.

De 2016 à 2018, l'ASUL a géré nos payes et formalités administratives. Depuis janvier 2019, nous sommes revenus au Chèque Emploi Associatif afin de faciliter les démarches déclaratives.

Pour la saison 2018-2019, l'ASUL 8 TT a 226 adhérents répartis entre 106 licences « compétitions » et 120 licences « loisirs ». 44% des licenciés du club ont moins de 18 ans et 14% sont des féminines. Les chiffres restent stables par rapport à la saison précédente sans atteindre les chiffres historiques de l'année 2015-2016 avec 285 licenciés.

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
<b>TOTAL</b>	250	233	250	270	285	240	223	226
<b>Féminines</b>	39	46	42	44	50	41	30	32
<b>Jeunes -18ans</b>	153	134	147	143	156	116	94	99
<b>TRAD (compétiteurs)</b>	141	117	127	152	138	129	103	106
<b>PROMO (loisirs)</b>	109	116	123	118	147	111	120	120



Ensuite, M. PAILLE Remy, responsable du pôle loisir, prend la parole pour rendre compte de l'activité du pôle pendant cette saison.

Cette saison, le pôle loisir se compose de 58 personnes contre 54 l'année précédente. Les effectifs se répartissent de deux manières :

- 1) 12 personnes dans le gymnase Simone Signoret : entraînement libre tous les vendredis de 18h45 à 21h
- 2) 46 personnes dans la salle principale de l'Espace 101 : entraînement dirigé par Hugo épaulé par Cassandra tous les mercredis de 20h à 22h

Le pôle loisir s'investit grandement dans la vie du club avec de nombreux participants loisirs au tournoi interne du club, à la tombola et à l'évènement Ping Tour. Il a su garder un esprit convivial avec l'organisation de tournois et de buffet chaque veille de vacances scolaires, ce qui est très apprécié par les adhérents.

Le club poursuit son engagement pour le tri des déchets avec un conteneur spécifique à couvercle jaune qui a recueilli chaque semaine environ 100 litres de déchets recyclables.

Enfin, M. PAILLE indique les perspectives pour la saison prochaine :

- Volonté d'étoffer les effectifs sur le site de Simone Signoret
- Maintien de la formule d'entraînement en place
- Engagement d'un ou deux nouveaux responsables de terrain pour la gestion du groupe
- Possibilité d'ouvrir un nouveau créneau d'entraînement dirigé le vendredi soir si les effectifs continus à se développer

M. FERRIERE reprend la parole pour parler de la journée des filles qui a été organisé le 12 mai 2019. Cette journée a permis de réunir les joueuses qui le souhaitaient à une activité de laser game suivi d'un repas. Une dizaine de joueuses du club et une invitée ont participé à ce moment de convivialité qui est à reproduire dans les saisons à venir pour fédérer un esprit d'équipe à notre groupe de féminine.

Pour continuer ce rapport d'activité, M. HELBERT Hugo rapporte son expérience de l'année concernant le pôle mini-ping encadré par Alisson GUERREIRO, épaulée quelquefois par Amélie TOURON. Tout d'abord, l'activité du mini-ping est de faire découvrir le tennis de table aux jeunes enfants de 4 à 7 ans chaque samedi matin de 10h30 à 11h30 dans la salle principale du club. Grâce à des techniques adaptées aux jeunes enfants, un fort développement de la coordination et de prises d'informations ont pu être enseigné. Cette année, ce petit groupe était composé d'une demi-douzaine d'enfants.

Une activité importante du club de l'ASUL 8 TT est son pôle handisport. Le club porte une grande importance à accompagner les personnes en situation de handicap à la pratique de notre sport. Pour cela, un créneau est dédié le mardi soir, encadré par M. Mickaël ROCHE. Nous sommes fiers de compter dans nos rangs Mme Anne BARNEOUD, athlète de hauts niveau handisport

#### **IV. Bilan technique et sportif**

M. HELBERT continue avec le bilan technique de l'année. Cette année, il rappelle qu'un seul entraîneur salarié effectuait des séances dédiées toute la semaine. Il était accompagné par des entraîneurs bénévoles (Cassandra, Alisson, Amélie ou Mickaël) afin d'offrir un encadrement de qualité pour les jeunes et moins jeunes du club. 16 créneaux d'entraînements par semaine étaient réalisés cette année. En plus des entraînements, la dynamique des stages lors des vacances scolaires a été relancée avec 1 022 demi-journées de stages contre 567 la saison précédente.

Avec cet encadrement, les résultats sportifs ont été au rendez-vous :

- Compétitions par équipes :
  - **Dames** : malgré la fin de l'entente avec le TT Saint-Jeannais en fin de saison dernière, l'équipe 1 a réussi à décrocher la montée en Nationale 3 tandis que l'équipe 2 est montée à la mi-saison en inter-départemental 1
  - **Equipe 1 messieurs** : pour la 8<sup>ème</sup> saison consécutive, notre équipe fanion était en entente avec le TT Saint-Jeannais. Elle a décroché la montée en Nationale 1 en fin de première phase et a acquis son maintien pour la saison prochaine, ce qui était l'objectif en début de saison. Ce maintien a été notamment possible avec le recrutement d'un joueur de niveau international, Hampus SODERLUND.
  - **Autres équipes messieurs** : suite à une grosse baisse d'effectif parmi les compétiteurs, le club vit une période de transition. Une équipe a été retirée, 2 équipes descendent, les autres se maintiennent.
- Compétitions individuelles
  - **Critérium fédéral** : 22 inscrits cette année, environ moitié moins que la saison précédente. Ce chiffre s'explique par un grand nombre de départs et d'arrêts parmi nos compétiteurs adultes et jeunes en fin de saison dernière. Nous avons 1 joueur en Nationale 1, 1 en Nationale 2, 6 en Régionale et 14 en Départementale.
  - **Finales par classement** : 11 joueurs se sont engagés en départementale, 7 se sont qualifiés à l'échelon régional et 2 se sont qualifiés pour les finales nationales. Axel ALLERS est champion du Rhône en -1299 pts, Anatole CLEMENT est champion du Rhône en -1599 pts, Hermance GREGOIRE est 3<sup>ème</sup> en dames -599 pts.
  - **Championnat du Rhône – Lyon Minimes/Cadets/Juniors** : 9 joueurs se sont inscrits dont 3 filles. Axel ALLERS est champion du Rhône en cadets. Oscar CLEMENT est vice-champion du Rhône en junior
  - **Championnat du Rhône – Lyon senior** : 11 joueurs se sont inscrits dont 5 filles. Luc PELLERIN est champion du Rhône en simple, Luc PELLERIN et Hugo HELBERT sont 3<sup>ème</sup> en double messieurs, Denisse MOLINA TOLEDO et Hugo HELBERT sont champions du Rhône en double mixte

- **Coupe du Rhône** : 2 équipes ont été inscrites
- **Championnat AURA par catégorie** : 2 joueurs se sont inscrits. Oscar CLEMENT est vice-champion AURA junior et 3<sup>ème</sup> en senior

Pour terminer ce bilan sportif, un point a été porté sur le pôle performance et perfectionnement. Ce pôle permet un système d'encadrement qualitatif payant individuel ou mini-groupe, permettant de progresser que ce soit dans un but compétitif ou simplement pour s'améliorer. Malheureusement, ce pôle a été laissé en suspens cette année en raison de la réorganisation de la structure sportive. Le club souhaite le réintégrer progressivement dans les années à venir.

Enfin, M. Hugo HELBERT indique que plusieurs joueuses ne seront plus disponibles l'année prochaine donc la montée en Nationale 3 est compromise. Des mutations ont été réfléchies pour avoir une équipe à présenter en Nationale 3 mais malheureusement elles n'ont pas abouti. La solution trouvée est la création d'une entente sportive dès la saison 2019/2020 avec le club de Champagne TT, ce qui permettrait le maintien d'une équipe compétitive en Pré-Nationale avec l'objectif de remonter en Nationale 3. Ce projet d'entente est soumis au vote de l'Assemblée. L'Assemblée valide à l'unanimité ce projet d'entente avec le club de Champagne TT.

#### **V. Remise des diplômes Méthode Française FFTT**

Cette assemblée générale a permis de remettre à 40 participants des diplômes correspondants au passage de grade de la FFTT. Ce sont des défis par niveau que les joueurs doivent réaliser pour obtenir leur récompense.

#### **VI. Remise du challenge progression**

Chaque année, le club met en place le challenge progression qui récompense les meilleures progressions sportives de la saison. Cette année, Axel ALLERS remporte ce challenge devant Anatole et Oscar CLEMENT.

	Nom	Prenom	Sexe	Cat	Pts 06/19	Pts 07/18	Progression
1	ALLERS	Axel	M	C1	1291,06	1045	246,06
2	CLEMENT	Anatole	M	J1	1654,93	1461	193,93
3	CLEMENT	Oscar	M	J3	2090,54	1915	175,54
4	MESTRALLET	Boris	M	C2	672,67	500	172,67
5	BIANCE	Joachim	M	C2	660,92	500	160,92
6	GRANDJEAN	Lois	M	C2	748,17	600	148,17
7	LOPES--MORENO	Alexan	M	M1	723,54	609	114,54
8	MAILLET	Luc	M	J3	1144,17	1044	100,17
9	LOPES--MORENO	Alixane	F	C1	733,29	657	76,29
10	MADEUF	Caroline	F	S	909,29	840	69,29

#### **VII. Rapport financier, affectation du résultat et quitus au trésorier**

L'assemblée générale se poursuit avec la présentation par le trésorier M. Gilbert CHAVEROT du bilan financier de la saison 2017/2018 qui sera soumis au vote. La saison 2017/2018 se termine

avec une deuxième année à plus de 10 000 € de déficit. Pour réduire ces dépenses, le club est passé de 3 à 1 salarié. Afin de pouvoir payer les indemnités de rupture conventionnelles, le club a demandé une avance de trésorerie à l'ASUL de 20 000€. L'image suivante présente le bilan financier de l'année 2017/2018.

	Réel 14-15	Réel 15-16	Réel 16-17	Réel 17-18
Vente de marchandises	7 646 €	11 812 €	6 016 €	4 865 €
Product. vente de services	68 417 €	128 004 €	63 702 €	67 489 €
Subvention d'exploitation	58 097 €	69 448 €	36 017 €	32 497 €
Autres produits	719 €	10 138 €	6 858 €	2 667 €
<b>a) Total produits d'exploit.</b>	<b>134 879 €</b>	<b>219 402 €</b>	<b>112 593 €</b>	<b>107 518 €</b>
Achats de marchandises	7 976 €	17 352 €	5 733 €	3 959 €
Variation de stocks	2 683 €	-244 €	-768 €	3 506 €
Autres achats et charges ext.	18 896 €	62 809 €	24 479 €	18 028 €
Salaires et traitements	65 127 €	71 321 €	63 253 €	58 339 €
Charges sociales	13 203 €	17 840 €	15 098 €	14 964 €
Dotations aux dépréciations	4 949 €	2 288 €	3 307 €	6 220 €
Autres charges (Licences, ...)	14 557 €	17 614 €	14 557 €	13 097 €
Autres charges	549 €	1 744 €	927 €	1 705 €
<b>b) Total charges d'exploit.</b>	<b>127 940 €</b>	<b>190 724 €</b>	<b>126 586 €</b>	<b>119 818 €</b>
<b>1.Résultat d'exploit. (a-b)</b>	<b>6 939 €</b>	<b>28 678 €</b>	<b>-13 993 €</b>	<b>-12 300 €</b>
<b>2.Résultat financier</b>	<b>104 €</b>	<b>203 €</b>	<b>186 €</b>	<b>190 €</b>
<b>3.Rés. courant avant impôts (1+2)</b>	<b>7 043 €</b>	<b>28 881 €</b>	<b>-13 807 €</b>	<b>-12 110 €</b>
<b>4.Rés. exceptionnel</b>	<b>200 €</b>	<b>-97 €</b>	<b>979 €</b>	<b>1 053 €</b>
<b>5.EXCEDENTS OU DEFICITS (3+4)</b>	<b>7 243 €</b>	<b>28 784 €</b>	<b>-12 829 €</b>	<b>-11 057 €</b>

Le bilan financier présenté, l'affectation du résultat au fond associatif et le quitus du trésorier ont été soumis au vote à l'assemblée.

Le bilan financier 2017/2018 a été accepté avec 1 abstention (M. CANALES Manuel).

L'affectation du résultat 2017/2018 a été acceptée avec 1 abstention (M. CANALES Manuel).

Le quitus du trésorier sur la bonne tenue des comptes a été accepté avec 1 abstention (M. CANALES Manuel).

### VIII. Budget prévisionnel 2019-2020

M. CHAVEROT a également présenté une estimation pour la saison 2018/2019 et un budget prévisionnel pour la saison prochaine 2019/2020.

	Réel 14-15	Réel 15-16	Réel 16-17	Réel 17-18	Estim. 18-19	Prév. 19-20
Vente de marchandises	7 646 €	11 812 €	6 016 €	4 865 €	1 915 €	3 000 €
Product. vente de services	68 417 €	128 004 €	63 702 €	67 489 €	60 975 €	56 860 €
Subvention d'exploitation	58 097 €	69 448 €	36 017 €	32 497 €	24 333 €	25 000 €
Autres produits	719 €	10 138 €	6 858 €	2 667 €	6 171 €	2 100 €
<b>a) Total produits d'exploit.</b>	<b>134 879 €</b>	<b>219 402 €</b>	<b>112 593 €</b>	<b>107 518 €</b>	<b>93 394 €</b>	<b>86 960 €</b>
Achats de marchandises	7 976 €	17 352 €	5 733 €	3 959 €	3 410 €	9 912 €
Variation de stocks	2 683 €	-244 €	-768 €	3 506 €	6 544 €	0 €
Autres achats et charges ext.	18 896 €	62 809 €	24 479 €	18 028 €	17 483 €	19 298 €
Salaires et traitements	65 127 €	71 321 €	63 253 €	58 339 €	38 543 €	39 959 €
Charges sociales	13 203 €	17 840 €	15 098 €	14 964 €	3 222 €	4 683 €
Dotations aux dépréciations	4 949 €	2 288 €	3 307 €	6 220 €	1 657 €	1 457 €
Autres charges (Licences, ...)	14 557 €	17 614 €	14 557 €	13 097 €	10 745 €	12 450 €
Autres charges	549 €	1 744 €	927 €	1 705 €	939 €	0 €
<b>b) Total charges d'exploit.</b>	<b>127 940 €</b>	<b>190 724 €</b>	<b>126 586 €</b>	<b>119 818 €</b>	<b>82 543 €</b>	<b>87 759 €</b>
<b>1.Résultat d'exploit. (a-b)</b>	<b>6 939 €</b>	<b>28 678 €</b>	<b>-13 993 €</b>	<b>-12 300 €</b>	<b>10 851 €</b>	<b>-799 €</b>
<b>2.Résultat financier</b>	<b>104 €</b>	<b>203 €</b>	<b>186 €</b>	<b>190 €</b>	<b>198 €</b>	<b>200 €</b>
<b>3.Rés. courant avant impôts (1+2)</b>	<b>7 043 €</b>	<b>28 881 €</b>	<b>-13 807 €</b>	<b>-12 110 €</b>	<b>11 049 €</b>	<b>-599 €</b>
<b>4.Rés. exceptionnel</b>	<b>200 €</b>	<b>-97 €</b>	<b>979 €</b>	<b>1 053 €</b>	<b>600 €</b>	<b>600 €</b>
<b>5.EXCEDENTS OU DEFICITS (3+4)</b>	<b>7 243 €</b>	<b>28 784 €</b>	<b>-12 829 €</b>	<b>-11 057 €</b>	<b>11 649 €</b>	<b>1 €</b>



## **IX. Elections complémentaires pour le Comité Directeur**

Le président de l'ASUL 8 TT déplore deux démissions au sein du comité directeur du club avec les départs de Mme Corinne BENEDYK et M. Nicolas LEFEBVRE.

Cependant, une personne a souhaité candidater pour entrer dans ce même comité : M. FICHANT Jean-François. Cette candidature a été cooptée par le CODIR donc l'entrée officielle de M. FICHANT au bureau du club est soumise au vote de l'assemblée. A l'unanimité, l'assemblée accepte l'entrée de M. FICHANT dans l'instance dirigeante du club. Sa fonction sera de remplacer M. Laurent CORSINI au poste de Secrétaire général. Ce dernier reste au CODIR en tant que vice-président.

De plus, deux nouvelles candidatures ont été acceptées à l'unanimité par l'assemblée : M. Jérôme BRAILLON et M. Julien FRACHEBOIS.

La nouvelle liste des dirigeants est la suivante :

- Président : M. Sylvain FERRIERE
- Vice-Président : M. Nicolas WATTRE
- Vice-Président : M. Laurent CORSINI
- Secrétaire : M. Jean-François FICHANT
- Trésorier : M. Gilbert CHAVEROT
- Membre : Mme Catherine BOQUET
- Membre : M. Jérôme BRAILLON
- Membre : M. Olivier CLEMENT
- Membre : M. Julien FRACHEBOIS
- Membre : Mme Claudine GONZALES
- Membre : M. Remy PAILLE
- Membre : Mme Amélie TOURON

## **X. Questions diverses**

Une question diverse a été posée par M. BERTHELOT Thierry : « *Serait-il possible de revenir aux horaires d'entraînement 19h-21h ?* »

L'entraîneur du club, M. Hugo HELBERT réponds qu'il ne serait pas pertinent de commencer les séances à 19h car d'expérience, les personnes ne seront pas à l'heure et cela entraînera de nombreux retards comme les saisons passées. L'horaire de 19h30 permet au plus nombreux d'être à l'heure en sortant du travail.

## **XI. Présentation et essayage des maillots pour 2019-2022**

L'Assemblée Générale se termine par la présentation des futurs maillots du club pour la période 2019-2022.

Le club a passé un nouveau partenariat avec la société Mister Ping. Chaque adhérent du club peut bénéficier de 15% de réduction sur les revêtements et les bois en se rendant à la boutique Mister Ping de Bron. De plus, le club fera régulièrement des commandes groupées afin d'avoir des tarifs préférentiels et faire vivre ce partenariat.



Le club propose à l'Assemblée deux visuels de maillot afin de choisir les futures couleurs du club : le bleu ou le rouge.



Le modèle rouge est plébiscité par une majorité de l'assemblée. Pendant la soirée, les adhérents pourront essayer les maillots afin d'effectuer rapidement une pré-commande et estimer les volumes de maillot à commander.

L'Assemblée Générale se termine autour du pot de l'amitié.

Fait à Lyon, le 22/06/2019

Secrétaire  
FICHANT Jean-François

Président  
FERRIERE Sylvain

Certifié conforme